

VILLE D'
Herblay

Vivre

Découvrir

Entreprendre

Se divertir

L'actualité



Le pôle d'échanges, une offre globale pour la ville



Pour plus d'info
sur le projet de déplacement
urbain
téléchargez également
le dossier spécial
► **Partageons le centre-ville**



Samedi 19 décembre, Patrick Barbe a inauguré le pôle d'échanges et son nouveau parc relais qui sera opérationnel le 2 janvier 2010.

Plus qu'une simple rénovation des abords de la gare d'Herblay, le pôle d'échanges vise à la mobilité des personnes dans sa globalité, permet le développement des transports publics et assure un stationnement sécurisé des véhicules des usagers du Transilien.

Toutefois, le parc relais sera aussi accessible au public selon la disponibilité des places de stationnement...



l'inauguration en images

Ainsi, est réunie sur un même lieu une offre avec tous les moyens de transports collectifs et le pôle d'échanges, une offre globale pour la ville individuels, formant une plate-forme d'échanges facilement accessible.

Avec un stationnement sécurisé dans le parc relais et une gare routière plus performante, le pôle d'échanges permet en priorité aux usagers de la gare de passer d'un moyen de transport à un autre sans difficulté et en toute sécurité.

Parc-relais

- ▶ parking sécurisé de 340 places
- ▶ accessible au public de 5h à 21h (sortie possible des véhicules après fermeture) et 24h/24 pour les abonnés
- ▶ du 2 janvier au 1^{er} février : accès gratuit
- ▶ à partir du 15 janvier : mise en vente des abonnements sur justificatif du Pass'Navigo
- ▶ gratuit tous les week-ends

Gare routière

Le projet de déplacement urbain vise à faire préférer et faciliter les transports collectifs en les rendant plus sécurisés.

C'est ainsi que la nouvelle gare routière propose à compter du samedi 2 janvier 2010, une augmentation des fréquences de cars pour réduire les temps d'attente des voyageurs des Cars Lacroix.

A partir de cette date, la desserte de l'arrêt "Gare d'Herblay" se fera désormais dans la gare routière.

Ligne 30-07

- ▶ **nouveau circuit D**, desservant le Parc des femmes savantes à compter du 4 janvier 2010.
- ▶ pour **le circuit B**, à la même date, nouveaux horaires et nouvel arrêt "Alouettes" dans le prolongement des Bournouviers.